



Les Chemins de Saint Jean

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN D'HERANS

N°18 FEVRIER 2017

Vœux du maire

Permettez-moi de vous présenter à toutes et à tous mes meilleurs voeux pour 2017 :

Que cette année soit pour vous source de joie et de bonheur !
Que 2017 vous maintienne en bonne santé physique et morale !
Que vos familles soient unies et heureuses !
Que votre travail vous apporte satisfactions et prospérité !
Que vos engagements soient féconds et riches de connaissance !

Soyez prêts à vivre pleinement 2017 qui sera une année importante pour notre pays avec les élections présidentielles et législatives.

On sait que les difficultés de l'Etat retombent, en cascades, sur les régions, les départements, et sur les collectivités locales. Il nous appartient d'en limiter les effets sur les ménages. Car vous l'avez compris, au bout du bout, se trouvent toujours les mêmes, les contribuables que nous sommes vous et moi.

Pour notre part, tant que ce sera possible, nous n'entendons pas trop augmenter la pression fiscale sur nos administrés. Nous poursuivrons donc notre action selon les axes suivants :

Infos municipales

Page 2

Vie du village

Page 5

Portrait de femmes

Page 6

- étaler dans le temps les investissements,
- optimiser les dépenses de fonctionnement (mais en respectant des limites).

Les réalisations prévues en 2016 étant achevées, je peux qualifier l'année passée de positive. J'associe à cette réussite mes adjoints, les membres du Conseil Municipal et les employés communaux, qui ont permis de voir aboutir tous les projets mis en place.

Comme vous êtes régulièrement informés par le bulletin municipal, je ne mentionnerai que très brièvement, les projets en matière de travaux pour 2017 :

- le maillage du réseau d'eau potable des Combes au réseau principal ;
- l'accessibilité des bâtiments recevant du public ;
- l'entretien de la voirie ;
- la numérotation et la dénomination des voies de la commune ;
- l'amélioration de l'éclairage public (économie d'énergie) ;
- la couverture des « zones blanches » de téléphonie mobile dont fait partie Saint Jean D'Hérans ;
- le déploiement du très haut débit.

Les membres du conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour 2017 !

Dans le cadre du projet d'internet très haut débit du

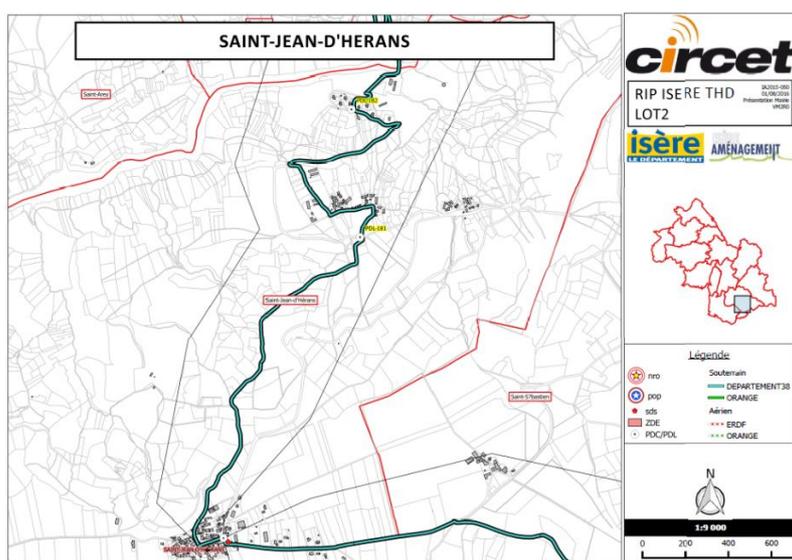
Infos municipales

La fibre optique

conseil départemental par le réseau fibre optique, notre commune va bénéficier de cette infrastructure plus rapidement que prévu.

En effet nous venons de valider l'étude réalisée par le conseil départemental sur le passage de la fibre optique sur notre commune.

Celle-ci partant de La Mure va venir jusqu'au centre du village dans une première phase (voir tracé ci-dessous).



2017 Fin de la fracture numérique ?

En effet, en 2017, la commune va connaître de grandes améliorations que ce soit au niveau des lignes de téléphone fixe, de la téléphonie mobile et de la réception de l'internet.

Pour plus d'information, merci de contacter la Mairie et demander un rendez-vous auprès de Monsieur GARAT, élu en charge de ces projets.

Cette première phase réalisée en 2017 concernera uniquement le raccordement des établissements publics (pour notre commune : la Mairie et l'école)

Concernant le raccordement des particuliers à la fibre optique, il faudra être patient car cela ne se fera qu'à échéance de deux ans (2018,2019).

Téléphonie mobile

L'accès à la téléphonie mobile est devenu aujourd'hui une ressource essentielle pour notre vie quotidienne, un outil indispensable pour nos activités économiques.

L'État a lancé en 2016 un nouveau plan de couverture des zones blanches de téléphonie mobile « bourgs-centres » afin d'assurer la couverture GSM des communes passées au travers des dispositifs précédents.

Suite à une demande faite par les élus de la commune (voir le N° 14 de février 2016), nous avons été retenus dans ce projet. En Isère, quatre communes seulement sont concernées par cette première étape: La Chapelle de Surieu, Le Périer, Saint Christophe en Oisans, Saint Jean d'Hérans.



L'antenne Wifi des Faysses

Le Département de l'Isère

- se charge de la recherche du site d'implantation optimum pour une antenne de téléphonie mobile et de l'acquisition foncière ;
- assure ensuite la réalisation et le suivi des travaux de l'infrastructure (pylône) à mettre en place.

L'Opérateur référent (FREE en l'occurrence), se charge quant à lui de mettre en place les équipements télécoms pour l'ensemble des 4 opérateurs (FREE, Orange, Bouygues télécom et SFR).

Le financement des études et du pylône est assuré par le Département avec l'appui de l'Etat (subvention de l'ordre de 100 000 € par site). FREE, se charge de financer les équipements télécoms et les frais d'exploitation du site.

L'étape d'études et de recherche de site de couverture optimum s'est déroulée à l'automne 2016 en fonction des contraintes suivantes :

- **couverture GSM optimum du bourg centre et si possible des hameaux environnants ;**
- **accessibilité du site 365 jours par an afin de garantir la maintenance de cet équipement ;**
- **adduction du site à l'énergie et raccordement aux réseaux télécom existants ;**
- **intégration paysagère et prise en compte des enjeux sanitaires.**

Elle est désormais achevée et a permis de retenir un site d'implantation grâce à une étroite collaboration entre les services du Département, de l'Opérateur et des élus de la commune. Il s'agit de la parcelle communale (section C numéro 663, lieu-dit « les Faysses ») sur laquelle a déjà été implantée depuis 2009 une antenne dévolue à la couverture Wifi du réseau départemental. Le poteau actuel en bois (photo ci-dessus) devra être remplacé par un pylône treillis supportant l'antenne Wifi actuelle et la nouvelle antenne de téléphonie mobile.

Ce site permettra de couvrir à minima le Bourg centre de la commune mais aussi plusieurs hameaux comme (Touage, Villard de Touage, Tourres notamment) qui étaient sans aucune réception ce qui correspond globalement à près de 90% de la commune.

La couverture Wifi du réseau Départemental s'en trouvera également étendue et permettra ainsi d'apporter une solution d'accès à Internet à 20 Mb/s aux hameaux de Touage et Villard de Touage non couverts actuellement.

Les habitants de Saint Jean d'Hérans pourront consulter le dossier technique en Mairie avant le démarrage du chantier prévu à l'horizon de l'été 2017. La mise en service est envisagée pour la fin 2017.

Téléphone fixe et Internet



Une amélioration sensible du téléphone et de l'internet par le réseau câblé Orange est prévue d'ici la fin du premier trimestre 2017.

En effet vous avez pu constater que des travaux réalisés par Orange sont en cours dans le village au niveau du central téléphonique près de l'ancienne bascule (photo ci-contre). Ces travaux devraient être terminés d'ici fin février.

Tout ceux qui sont connectés au central du village, soit les 2/3 des habitants de la commune quel que soit leur opérateur (FREE, Orange, Bouygues télécom ou SFR), verront leur débit amélioré (voir encadré sur l'opération Orange Territoires Connectés).

Les habitants concernés seront informés individuellement de ces améliorations.

Avec « Orange Territoires Connectés », Orange s'engage à améliorer très significativement la connectivité des foyers et des professionnels en zones rurales en fixe et en mobile afin de permettre aux habitants de ces territoires de bénéficier d'une solution en très haut débit ou haut débit de qualité.

L'objectif est l'amélioration de débit internet à la maison d'ici un an pour 1 million de foyers supplémentaires, et pour 2,5 millions de foyers d'ici fin 2019.

Pour St Jean d'Hérans, Orange a décidé d'investir pour améliorer les débits disponibles. Le multiplexeur qui raccordait une cinquantaine de foyers sur la commune a été remplacé par un Nœud de Réseau Abonnés (NRA) connecté directement au cœur de réseau de l'opérateur.

Ainsi, selon la distance entre le domicile ou local professionnel et le NRA d'Orange, les débits techniques annoncés (non mesurables à cette étape du projet) s'échelonneront entre 2Mb/s et un débit Internet dit **VDSL (entre 15 et 50Mb/s)**. Le déploiement de ce NRA devrait aboutir à une mise en service pour la fin du 1^{er} trimestre 2017.

Etat civil depuis mai 2016

Mariages :

Yohann ROYER et Maïa HENNEBELLE
le 20-08-2016

Décès :

Michel FLUCHAIRE	le 28-07-2016
Renée JACQUET (épouse HASHOLDER)	le 29-10-2016
Georgette GUILLEMIN (épouse ORTIZ)	le 08-11-2016
Pascal LLUCH-FALCO	le 28-11-2016
Marguerite FLUCHAIRE	le 12-01-2017

Vie du Village

Un incendie à Saint Jean d'Hérans

Saint Jean d'Herans, le 30 Août 1790.

MESSIEURS,

Nous nous hâtons de vous instruire de l'incendie arrivé en ce lieu le 23 de ce mois ; elle a réduit en cendres soixante-quatorze Bâtimens, y compris l'Eglise, & qui presque tous étoient couverts en Chaumes ; ces malheureux Habitans ont pour-ainsi-dire perdu tous leurs Bâtimens, ainsi que leurs Atrails de labour, Foins, Pailles, Meubles, Hardes & denrées de tout genre qu'ils avoient récoltés à cette époque ; plusieurs même d'entr'eux ont perdu des Bestiaux : une Femme y a péri, & beaucoup de personnes ont souffert des flammes. La misère de ces infortunés est au comble. Nous vous prions, MESSIEURS, de vouloir bien les faire recommander à la charité publique par le Curé de votre Paroisse, & faire faire, dans l'étendue de votre Municipalité, une quête dont vous êtes prié de nous adresser directement

le produit, ou à Grenoble, à M. Royer, Membre du Directoire du Département de l'Isère.

Nous avons l'honneur d'être, avec un sincère & fraternel attachement,

MESSIEURS,

Vos très-humbles & très-obéissans serviteurs,

Signés, DUTHAU, Maire ; JOUVEY, RICHARD, Officiers-Municipaux ; BENOIT, Secrétaire-Greffier.

Jouy veu de Monsieur Bigot
mair de St Jean la somme
de se quante cent livres huit
sol six denier de la quete faite
pour l'incendie de St Jean d'Herans
a Grenoble ce 6 octobre 1790
J. Royer

Nous remercions Mme Amélie Bouilloc des Archives départementales de l'Isère de nous avoir communiqué ce document du 30 août 1790 qu'elle a retrouvé dans les archives de la commune de St Ismier. On y découvre un événement dramatique de la vie de notre village : le 23 août, un incendie provoque un mort, la destruction de l'église et de nombreux bâtiments.

A cette époque pas d'État Providence ni d'assurance obligatoire ou de déclaration de Catastrophe, la solidarité passe par l'organisation de la charité publique sous forme d'une quête dans les communes de l'Isère.

La commune de Saint Ismier réunit à elle seule 49 livres, 8 sols, 9 deniers qui sont versés au Directoire du Département de l'Isère. La quête est transmise le 6 octobre, moins de deux mois après l'incendie du village ! Un détail à méditer en nos temps de réformes administratives : ce bel exemple d'efficacité a lieu neuf mois seulement après la création des départements, le 22 décembre 1789. En particulier les Départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes sont issus de la suppression de la Province du Dauphiné.

Le contexte historique

Pendant la quête pour l'incendie de St Jean d'Hérans, l'actualité est marquée par :

- le 4 septembre : Démission de Necker.
L'Assemblée Constituante prend la direction du trésor public.
- le 6 septembre : Suppression des Parlements et des Cours de justice des anciennes provinces.
- le 5 octobre : Élection de Robespierre comme juge au tribunal de Versailles.
- le 22 octobre : Adoption du drapeau tricolore.

Pour estimer le résultat de la quête

Sous l'ancien régime, la Livre valait 20 Sols et le Sol valait 12 Deniers. Le Franc ne remplacera la Livre que le 7 avril 1795 (18 germinal An III).

En 1789, un vaisselier et son buffet valaient 15 livres, une brebis et son agneau 5 livres, une vache et son veau 40 livres, une génisse et un taureau 45 livres.
(www.histoire-genealogie.com/article398)

Portrait de femme

Maryse JACQUET est une femme qui occupe une place importante dans la tête de beaucoup d'habitants de notre commune. Elle fut institutrice au village de 1963 à 1986, soit pendant vingt trois ans.

Nous devons souvent beaucoup à ces femmes et ces hommes que l'on appelle aujourd'hui professeur des écoles.



En 1963, il y avait aussi une école à Villard de Touge et une autre aux Rives. Plus tard, ces écoles ont fermé et un ramassage scolaire amenait les enfants des hameaux à la classe du village.

Dans la classe de Maryse au village, il y avait alors plus de vingt élèves, de 5 à 14 ans.

Chaque journée était rythmée par des moments d'apprentissage réguliers : le matin commençait par la leçon de morale, aussitôt suivie par l'orthographe (comment oublier le fameux manuel d'Édouard Bled !), la lecture et le calcul mental.

On peut imaginer les mains levées des enfants arborant, avec confiance ou inquiétude, les résultats écrits à la craie blanche sur une ardoise noire.

Il suffit de consulter le cahier de poésies de Maryse, d'admirer son écriture à la plume qui permettait aux enfants de découvrir les jeux de la langue, pour se représenter le visage de chaque élève occupé à réciter un texte de Paul Fort ou Jean Richepin.

Venait alors le moment du repas qui se tenait sur une grande table dans la classe.

Les repas étaient apportés le matin par chaque enfant ; ils étaient réchauffés sur une cuisinière par Madame Arnaud, postière à Saint Jean. Cette dernière assurait le bon fonctionnement du poêle à charbon et s'occupait du ménage. Après son départ à la retraite, ce sont Mesdames Battier et Bachasse qui ont pris la relève. Raymonde José a été chargée du ménage.

L'après-midi qui débutait par une dictée-question était ensuite réservée aux sciences, à l'histoire-géographie, ainsi qu'à la gymnastique, la musique ou le dessin. Pour le sport et la musique, les enfants voyaient alors arriver un adulte différent de leur maîtresse, le conseiller pédagogique.

Celui-ci armé d'un harmonium donnait aux enfants les rudiments du solfège.

Quand le conseiller pédagogique arrivait c'était le signe que l'on allait investir la salle des fêtes.

Il y avait bien une corde à monter sous le préau de l'école, des raquettes en bois à disposition, mais l'activité sportive ou musicale correspondait invariablement pour chaque enfant à un déplacement joyeux sur la route de la grange.

Quand on écoute Maryse, on voit défiler, comme sur l'écran d'un cinéma, les différents moments de la vie de sa classe. Et parmi tous ces moments, il y en a qui semblent la toucher plus particulièrement ; ils concernent ces temps au cours desquels la maîtresse permettait à ses élèves d'apprendre autrement. Le premier qui est très vite arrivé dans la discussion concerne la préparation de Noël.

Elle occupait la classe de Toussaint à Noël, le soir en dehors des cours.

Le programme que les habitants découvraient peu avant le jour de Noël était composé de chants et

surtout de saynètes, de petites comédies. Chacun se voyait attribuer un rôle ; chaque rôle était recopié à la main.

Les programmes de la fête, confectionnés à l'école, étaient vendus à l'entrée, le jour du spectacle.

Le grand moment arrivé, la salle des fêtes était comble. L'événement se déroulait de 14h au début de la soirée, entrecoupé par le goûter de Noël.

Les saynètes pouvaient devenir des situations de fou-rire dans l'assistance quand l'interprétation d'un rôle prenait une tournure non prévue. Il suffisait d'un silence dû à un oubli, des efforts désespérés des autres pour sortir le camarade du pétrin dans lequel il se débattait, pour que le spectacle s'enrichisse contre toute attente.

Le voyage scolaire était aussi une « affaire » importante. C'était en fait le voyage du village !

Il durait deux jours, voire même trois quand la destination prenait le chemin de la capitale.

Le car partait certaines années vers la mer, Monaco, Antibes. Andrée Strappazon, Manou Reinier et bien d'autres, apportaient de la bonne humeur et du soutien à l'opération.

« C'est qu'elle est grande la mer ! » s'exclama Monsieur Mallifaud devant l'étendue bleue qui scintillait devant lui.

Il y a eu aussi un projet de correspondance avec une école dans le département de la Creuse, près de Guéret. Le voyage se faisait en train. De nombreux albums retracent avec fidélité l'itinéraire et le contenu de chaque visite, la description du lieu d'accueil. Maryse garde précieusement ces journaux qui témoignent de ces échanges, et veut bien les montrer à ceux qui seraient intéressés.

Enfin, un voyage à Grenoble en 1982 est très vite apparu dans la mémoire de la maîtresse.

Corinne Brun ayant gagné un concours, toute la classe a bénéficié d'une invitation au site de Veurey du Dauphiné Libéré. La visite de l'unité de fabrication s'est poursuivie par une montée à la Bastille par les bulles et un repas sur les hauteurs de Grenoble.



Quand on écoute Maryse on ne voit pas le temps passer.

Elle glisse, entre deux anecdotes, que ça n'a pas toujours été facile ; par exemple, il fallait, à cette époque, aller chercher l'eau du biberon de ses enfants au bassin de l'école alors qu'elle occupait le logement au dessus de la classe.

Mais pas une seconde il y a eu de la nostalgie.

Les anecdotes sont arrivées naturellement avec beaucoup de plaisir, et je suis parti laissant la table de la salle à manger couverte de travaux des enfants qu'elle a accompagnés avec conviction.

Merci Madame l'institutrice.

Gagnants du Cache-Cache 82

Les écoliers de Saint-Jean-d'Hérans fêtés



Les membres du **Racing Team des Echarennés**

vous proposent de vous joindre à eux pour une sortie organisée au **salon de l'auto à Genève le 18 mars.**

55€/pers comprenant transport et entrée. Ouvert à tous.

Plus de renseignements et inscriptions au 06 71 52 92 77 ou 06 71 52 92 77

Le conseil municipal élu en 1965



Merci à Mme Hugette Stelmaszyk née Royer, de nous avoir autorisés à utiliser ses photographies du conseil municipal 1965–1971. Un conseil à qui l'on doit la salle des fêtes inaugurée en 1970.

Saurez vous en reconnaître les membres?



Inauguration de la salle des fêtes
le 31 mai 1970

De gauche à droite : Joseph Guillot, Maurice Royer, Michel Arnaud, Léon Rolland, Léon Garcin (1^{er} Adjoint), Marcel Freychet, Léon Battier (Maire), Robert Brun, Jean Brachet, Edouard Chevalier, Noël Gérin.

TRIEVES GYM VOLONTAIRE Club labellisé Sport-Santé

Les beaux jours reviennent ... et avec eux, l'envie de bouger et de se dépenser !

**La Marche Nordique reprend
le vendredi 3 mars de 17h30 à 19h.**

Venez essayer ! Prêt des bâtons par le Club pour ce cours d'essai. Les lieux de rendez-vous sont fixés chaque semaine par l'animatrice.

Le Club vous propose aussi des cours de gymnastique d'entretien, de gym séniors, de step et de stretching...



Pour tout renseignement : le site : trieves-gym.jimdo.com ou trieves.gym@gmail.com ou 04 76 34 94 69 ou 06 88 71 95 74

Mairie de Saint Jean d'Hérans

Le Village – 38710 Saint Jean d'Hérans

Tél : 04 76 34 98 35 - Fax : 04 76 34 90 09 - Courriel : st-jean-dherans@wanadoo.fr

Bulletin élaboré par la Commission Information de la commune de Saint Jean d'Hérans

IPNS. Crédits photos p.1 : V. Rawinsky, p. 3 : J-M Garat, p.4 : P. Attané, p.6 : D. Michel, p.8 : D. Attané.